

## Le mot du Maire

L'été arrive avec son cortège d'animations, de festivités et d'événements culturels. Notre office de tourisme s'efforce de vous tenir informés des principales activités qui vont rythmer la vie de nos communes tout au long de ces deux mois, nous espérons que vous trouverez votre bonheur parmi les choix qui vous sont proposés. Le Son et lumière, les arts en Pays Saugeais, la brocante font partie des manifestations incontournables.

Bravo aux élèves qui ont obtenu de bons résultats en cette fin d'année scolaire. L'heure est maintenant au repos pour profiter des douces soirées d'été bénéfiques pour tous avant d'envisager la rentrée, mais pour le moment, profitons de l'été et des joies et bonheurs qui vont avec.

Bonne lecture à toutes et tous.

Bien cordialement

Le Maire  
Gilles MAGNIN-FEYSOT



**Le champion tire les leçons du passé,  
concrétise le présent, pense le futur.**

*Luis Fernandez*

### LES RISQUES DE L'ÉTÉ SOLEIL, CHALEUR ET DÉSHYDRATATION CHEZ L'ENFANT : SOYEZ VIGILANT !

#### COMMENT PROTÉGER SON ENFANT DU SOLEIL ?



Évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h et limitez-en la durée.

N'exposez pas les enfants de moins de 6 mois au soleil.

Protégez-le avec un t-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil.

Appliquez-lui de la crème solaire (indice 50) toutes les 2 heures et après chaque baignade.

Mouillez sa peau et faites-le boire régulièrement pour éviter la déshydratation.

Ne laissez jamais un enfant dans une voiture immobilisée au soleil.

Lorsqu'il fait très chaud, évitez les activités sportives ou physiques.

#### COMMENT RECONNAÎTRE LES SIGNES D'UN COUP DE CHALEUR ?

Forte fièvre (>40 degrés) ;  
pouls rapide ;  
somnolence anormale ;  
hyperexcitabilité (forte agitation) ;  
yeux creux et pupilles dilatées ;  
nausées et vomissements ;  
perte de conscience ;  
bouche sèche.

En cas de symptômes : placez votre enfant à l'ombre, déshabillez-le et rafraîchissez-le.

Faites-lui boire de l'eau et mouillez sa peau.



Si son état ne s'améliore pas  
et que les symptômes persistent ou s'aggravent,  
appelez le 15.

### VAGUES DE CHALEUR, QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES  
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES  
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES  
DÉPENDANTES



FEMMES  
ENCEINTEES



ENFANTS

#### SE PROTÉGER DU SOLEIL



J'évite de m'exposer au soleil aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h).

Je porte un chapeau, des lunettes de soleil et un tee-shirt.

Je mets de la crème solaire (indice minimum 30) toutes les deux heures et après chaque baignade.

Je protège les enfants du soleil : pas d'exposition entre 12h et 16h, port d'un chapeau, d'un tee-shirt et de lunettes, application régulière de crème solaire. Je leur fais boire de l'eau régulièrement.

Attention, les nourrissons de moins de 6 mois ne doivent pas être exposés au soleil.

**Fermeture du secrétariat de Mairie du  
26/07 à partir de midi au 19/08/18 inclus.**

## Infos utiles

### Mairie de Montbenoit

Place de l'Abbaye 25650 MONTBENOIT

Tél. 03 81 38 12 94

mail : mairie.montbenoit@wanadoo.fr

Site internet : www.montbenoit.fr

Ouverture du secrétariat :

tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi.



### Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvrement

Tél. 03 81 46 27 00

Été : Lundi : 16h/18h30 - Mercredi : 13h30/18h30

Samedi : 9h/12h

Hiver : Mercredi 13h30/17h Samedi : 9h/12h

Urgences : 112

Pompiers : 18 ou 112 - SAMU : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Médecin de garde (nuits, week-end, jours fériés) : 3966

Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) : 3237

Bureau de Poste de Montbenoit : Lundi Mardi Jeudi et

Vendredi de 14h45 à 17h45 - Samedi des semaines impaires

(1/2) : 8h45 à 11h45. Levée courriers : 11h

### Syndicat du Pays de Montbenoit

En charge du : scolaire, école, gymnase, abbaye, cimetière.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et 14h à 16h.

Secrétaire : M<sup>me</sup> Caroline HUTIN

Tél. 03 81 38 62 10

mail : syndicatpays@wanadoo.fr



## TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE

Les 16 points lumineux d'**éclairage public** au niveau des lotissements Champ de la Chapelle, Bon Repos et Bellevue du Val ont été remplacés par les lampadaires nouvelle génération à LED d'une puissance de 48W, ils remplacent les lampadaires énergivores type boule d'une puissance de 100W. Le coût total de cette intervention est de 8720,40€ subventionné à 55.2% par le SYDED. Une subvention complémentaire dans le cadre des TEPCV (Territoire à Economie d'Énergie pour la Croissance Verte), est à l'étude.

### TRAVAUX RUE DU VAL SAUGEAIS :

Les travaux de génie civil concernant les **réseaux secs** (EDF et Telecom) sont terminés. Dès la réception de ces travaux, les services d'ORANGE procéderont dans les deux mois à la mise en œuvre du nouveau schéma de câblage en souterrain. Le renouvellement de la conduite d'eau potable est terminé, après les essais et la désinfection de la conduite, celle-ci est désormais en service ainsi que les nouveaux poteaux d'incendie.

L'entreprise Vermot TP reporte l'**aménagement de la traversée du village** au printemps 2019 afin de réaliser les travaux en une seule tranche. En contrepartie, l'entreprise s'engage à appliquer un enrobé sur la totalité des fouilles de la rue du val Saugeais sans coût supplémentaire pour la commune. Ces travaux permettront de passer l'hiver dans des conditions optimales. Une pose dans ce vaste programme de travaux sera appréciable pour les riverains qui font preuve de beaucoup de patience durant ces travaux qui génèrent de nombreuses nuisances.



### Sécurisation des piétons :

un passage piéton va être créé et un miroir installé au niveau du lotissement Bon Repos et la rue de Largillat afin de sécuriser les piétons qui descendent à l'arrêt de bus.

### Les travaux de l'Abbaye de Montbenoît

Avançant dans l'ombre. La dernière étude géotechnique (carottage sur le pilier droit du clocher) s'étant terminée en mai 2018, l'Appel d'Offre aux entreprises va être lancé cet été. Les premiers échafaudages seront montés en septembre 2019.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

La compétence (anciennement départementale) des transports scolaires a été transférée à la Région Bourgogne Franche-Comté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Attention, la réinscription pour la rentrée 2018 est **OBLIGATOIRE** pour tous les élèves (de la Maternelle à la Terminale). Les titres permanents ne seront plus valables. **Une demande doit être effectuée pour chaque élève.** Les conditions de délivrance des titres restent les mêmes.

Pour recevoir le titre de transport pour l'année scolaire 2018-2019 vous devez faire la demande en ligne à l'adresse suivante :

[www.bourgognefranche-comte.fr](http://www.bourgognefranche-comte.fr)

rubrique : Transports scolaires DOUBS

## INFORMATION ENEDIS COMPTEURS LINKY

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité. Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA. Ni le compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

La pose de compteur LINKY à Montbenoît aura lieu dès le mois de mars 2019.

Information : [www.compteur-linky.com](http://www.compteur-linky.com)



**L'Agence Postale Intercommunale sera fermée du 22 au 29 juillet et du 5 au 19 août.**  
Les colis et recommandés seront dérivés sur Gilley.

# SMCOM : BILAN 2017 ET INFORMATIONS

## FAIRE DE NOS DÉCHETS UNE RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE DU HAUT-DOUBS



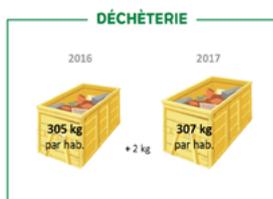
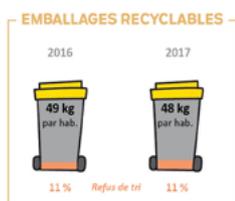
### SMCOM

Le SMCOM (Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs) organise la collecte des déchets, assure l'exploitation de 5 déchèteries et facture le service Déchets.

### PRÉVAL HAUT-DOUBS

Préval Haut-Doubs agit dans la prévention et la communication, le tri des déchets recyclables, la valorisation des déchets de déchèterie, la valorisation énergétique des ordures ménagères et la fourniture d'énergie via le réseau de chaleur de Pontarlier.

### COMMENT ÉVOLUENT LES TONNAGES DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SMCOM ?



### UN DOUTE SUR LES CONSIGNES DE TRI ?

Téléchargez le guide de la gestion des déchets sur [www.smcom.fr](http://www.smcom.fr) !

**smcom**  
SMCOM Haut-Doubs  
2 rue des Tourbières - BP 235  
25304 PONTARLIER Cedex  
Tél : 0800 970 071  
[contact@smcom.fr](mailto:contact@smcom.fr)  
[www.smcom.fr](http://www.smcom.fr)

**préval**  
Préval Haut-Doubs  
2 rue des Tourbières - BP 235  
25304 PONTARLIER Cedex  
Tél : 03 81 46 49 66  
[contact@preval.fr](mailto:contact@preval.fr)  
[www.preval.fr](http://www.preval.fr)

### ENTREZ DANS LES COULISSES DES DÉCHETS !



Vous souhaitez découvrir ce que deviennent vos déchets et la manière dont ils sont valorisés ? Franchissez la porte de Valopôle à Pontarlier lors d'une visite guidée des installations. Les dates des visites pour le grand public sont disponibles sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr). En 2017, Préval a accueilli 2 400 visiteurs !



### Nouveaux horaires de service du SMCOM :

Lundi, mardi, jeudi 8h30 - 12h30 et 13h - 17h  
Mercredi 8h30 - 12h30  
Vendredi 8h30 - 12h30 et 13h - 16h

## LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

### Recrutement d'un Volontaire en service civique à la gendarmerie :

**Mission :** Assister les gendarmes dans la présentation de messages d'information sur la prévention de la délinquance.

Le public visé est principalement les seniors et les jeunes scolaires.

À l'issue d'une formation (pédagogique et professionnelle) assurée par le service employeur, et en s'appuyant sur des supports pédagogiques, le ou la volontaire assiste un gendarme pour présenter des informations destinées à prévenir des actes de délinquance, auprès d'un public composé de seniors ou jeunes scolaires.

Le ou la volontaire aura la possibilité d'intervenir auprès des différentes unités de gendarmerie du département du Doubs, toujours en soutien d'un autre personnel.

En lien avec les partenaires de la gendarmerie, le ou la volontaire participera également à la prospection pour organiser des réunions d'informations. Tout ou toute candidat(e) doit être majeur(e), titulaire du permis de conduire et être de bonne moralité.

Le ou la volontaire bénéficie des formations civiques et aux premiers secours (PSC1).

la durée de la mission est de 8 mois, 24 heures/semaines, possibilité de concentrer la durée hebdomadaire sur 3 jours.

Pour de plus amples renseignements contactez :  
Téléphone : 03 81 40 51 77

Lieu : 24 rue des justices, 25000 BESANÇON



# SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

## DOSSIER DE PACS

Un pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement du Pacs peut se faire depuis le 1er novembre 2017 à la mairie de votre résidence commune ou chez un Notaire.

Documents à fournir :

- convention de pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02)
- déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (formulaire cerfa n° 15725\*02)
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)
- justificatif de domicile plus si l'un des partenaires a déjà été marié ou pacsé, le livret de famille.

## LES DÉFIBRILLATEURS DE LA COMMUNE

En France, 50 000 décès par an sont causés par un arrêt cardiaque. Le défibrillateur est le premier maillon de la chaîne de secours ; il permet d'améliorer fortement la chance de survie de la victime. En effet, les défibrillateurs délivrent des chocs électriques capables de faire repartir le cœur après un arrêt cardiaque pendant les quelques minutes qui précèdent l'arrivée des secours. Dans l'idéal, cette opération doit être effectuée dans les 5 premières minutes qui suivent l'accident.

On estime que, chaque année, 3 000 à 4 000 vies peuvent être sauvées grâce à l'utilisation de cet appareil.

Fort de ce constat, la commune a installé deux défibrillateurs au village :

**Le premier est situé dans le hall d'entrée de la mairie, à l'intérieur du bâtiment.** La Place de l'abbaye est, en effet, un lieu stratégique, fréquenté par un public nombreux, notamment en raison des activités associatives et touristiques. La localisation externe de l'appareil (placé dans un coffret isotherme) a pour objectif de faciliter son accès **7j/7 et 24h/24**.

**Le second est situé au niveau de l'aire de jeux, en bordure du chemin du train.**

La localisation externe de l'appareil (placé dans un coffret isotherme) a pour objectif de faciliter son accès **7j/7 et 24h/24**. Ce deuxième appareil a été financé en totalité par la communauté de communes de Montbenoît.

Ces appareils, entièrement automatisés, sont très simples à utiliser. Sans risques, ils guident vocalement chaque geste à effectuer.

### Le défibrillateur : un dispositif accessible à tous

Le défibrillateur a pour vocation de sauver des vies pour des personnes victimes de malaise cardiaque. Son utilisation est accessible à tous grâce à un guide vocal indiquant l'ensemble des gestes à effectuer. Aucun risque de mauvaise utilisation n'est à craindre, l'appareil ne délivrant des décharges électriques qu'en cas de besoin.

### Que faire en cas d'arrêt cardiaque ? Appelez les secours : 18 / 15 ou 112

**Pratiquez un massage cardiaque ou utilisez un défibrillateur automatique :** allumez l'appareil, placez les électrodes sur le corps l'une sous l'aisselle gauche et l'autre sur la poitrine (côté droit). L'appareil procède alors au diagnostic et prépare, si nécessaire, la charge électrique.

**Eloignez vous de la victime.** L'appareil délivre le choc électrique. Il vérifie ensuite si le cœur est reparti et donne de nouvelles instructions.



## AGENDA

### VISITE DE L'ABBAYE

Seul ensemble religieux médiéval de cette importance dans le Doubs, l'Abbaye de Montbenoît fut fondée à partir du XII<sup>ème</sup> siècle. A voir : l'église et son chœur Renaissance doté de stalles en bois finement sculptées, le cloître et ses chapiteaux richement ornés, l'ancienne cuisine des moines, le cachot. Nouveau en 2017 : Musée de la République du Saugeais inclus dans la visite...

### VISITES GUIDÉES EN JOURNÉE

Tous les jours en Juillet-Août à 10h00, 11h15, 14h15, 15h30, 16h30 et 17h30 - Tarif unique 5 €/ personne

### Du 19/07/2018 au 23/07/2018 à 21h30

#### SONS ET LUMIÈRES « BONJOUR MONSIEUR COURBET »

Site de La cernay blanche à LA CHAUX  
Organisateur : Comité Culturel Loue Saugeais  
Accès adapté aux personnes à mobilité réduite  
Plein tarif : 14.00 € Jeunes (Pour les - de 13 ans) : 7.00 €  
Enfants (Pour les - de 5 ans) : gratuit

### Du Samedi 28/07/2018 au Dimanche 19/08/2018

#### EXPOSITION «ART EN PAYS SAUGEAIS»

Abbaye de Montbenoît - Tous les jours de 14h à 18h.  
Organisée par le Comité Culturel Loue Saugeais.  
15 exposants (artistes locaux) : aquarelle, peinture à l'huile, photos, cuir repoussé... - Entrée libre

### Dimanche 19 août - BROCANTE DE MONTBENOÎT

Place de l'Abbaye et Rue de l'abbaye  
À partir de 6h. Organisée par le Comité des Fêtes de Montbenoît.  
Plateaux repas midi et soir et buvette toute la journée. 15€ pour un emplacement de 15 à 20 m<sup>2</sup>. Accès libre pour les visiteurs.

### Dimanche 26 août - TRAIL DU SAUGEAIS

Organisé par l'association Foulée Loisir Saugeite.  
A 8h : départ du trail de 33 km. A 8h30 : départ du canitrail de 20 kms. A 9h : départ du trail court de 22 km. A 9h30 : départ du canitrail de 11 kms. A 9h45 : départ de la course nature de 11 km. A 10h15 : départ de la marche nordique de 11 km et de la cani-marche de 11 kms. Programme complet, détails des parcours, détails des récompenses et informations sur les inscriptions (démarche, tarifs) sur <http://fouleeloisirsaugeite.fr>. Buvette et petite restauration toute la journée.

Bravo à Claire et Michel pour leur réalisation florale qui accueille les visiteurs dans la capitale du Saugeais.

Félicitations !



La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018

### SONT MIS À LA VENTE AU CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DU PAYS DE MONTBENOÎT

#### CAVEAUX :

8 caveaux 2 places : 2 500 €/unité

2 caveaux 4 places : 3 100€/unité

CAVURNES : 6 cavurnes : 900 €/unité

#### COLOMBARIUMS :

4 Colombariums : 1 000€/unité

#### Rappel du prix des concessions :

Concession pour caveau - 50 ans renouvelables : 100€

Concession pour cavurne - 50 ans renouvelables : 80€

Concession pour colombarium - 50 ans renouvelables : 80€

#### S'adresser rapidement à :

Syndicat du Pays de Montbenoît

4 rue du Val Saugeais - 25650 Montbenoît

Tél. 03 81 38 62 10 - Mail : [syndicatpays@wanadoo.fr](mailto:syndicatpays@wanadoo.fr)

